

Concours Drôles de Maths

Madame, Monsieur



Des mathématiques drôles et solidaires, c'est l'esprit diffusé par Drôles de Maths, le grand jeu-concours de mathématiques des collégiens !

Une épreuve de **logique et de mathématiques ludique, surprenante et accessible à tous**, qui se déroulera dans les collèges de France **lundi 5 février 2018**. **N'hésitez pas à inscrire votre enfant !**

ET AUSSI...

...plus de 100 000 cadeaux dont **des tablettes numériques, des séjours à l'Euro Space Center, des mobile caméras, des montres connectées !**

+ **des séjours spatiaux**, des tablettes et lots de prestige pour les lauréats nationaux

+ dans chaque établissement, **un prix en moyenne pour 5 élèves inscrits**

+ pour chacun, **le livret Dépli'Math, un abonnement de 6 mois à Math'Clic** et le Drôle de diplôme.

Toutes les informations sur drolesdemaths.org



«C'était génial ! Je ne suis pas trop douée en maths et j'étais un peu inquiète. Mais finalement on s'est vraiment amusés, c'était super. Et en plus, on a aidé des enfants. Vivement l'an prochain !» Suzie, élève de 5°..

Parrainons des centaines d'enfants en RDC !



Drôles de Maths, c'est aussi la solidarité envers les enfants. En 2018, le concours soutiendra le Secours Populaire Français à parrainer la scolarité de plusieurs centaines d'enfants en République Démocratique du Congo.

En vous remerciant de votre soutien et de votre confiance.

L'équipe de Drôles de Maths.

Les professeurs de mathématiques.



Organisé par les EDITIONS DRÔLES DE et l'association ACTION SCOLI'DAIRE - 19 rue de la Villette - 69003 LYON / contact@drolesdemaths.org



Je soussigné(e).....autorise mon enfant.....

....., de la classe à participer au **concours Drôles de Maths**.

Je joins mon règlement de **2€ *** + €

0,50€ à 1€ conseillé *

en liquide

par chèque à l'ordre de **FSE du collège Henri IV - Nay**

*** L'inscription coûte 3,50 € par élève. Le FSE du collège Henri IV prend en charge 1,50 € par élève. Chaque élève doit donc financer 2 € pour s'inscrire et faire éventuellement un don individuel minime (0,50 à 1€ conseillé) pour participer au projet Solidaire.**

Les dons permettront de parrainer des centaines d'enfants démunis en RDC.

Signature